

Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

**I.1 Numéro du document**

28/6565/1477651

**I.2 Type d'opérateur**

- Operateur  
 Groupe d' opérateurs

**I.3 Opérateur**

**ARRONDEAU GERVAIS**

5, RUE DE LA MÉTAIRIE  
28800 DANCY  
France

**I.4 Organisme de contrôle**

**ECOCERT FRANCE SAS**

FR-BIO-01  
Lieudit Lamothe Ouest,  
32600 L' Isle Jourdain  
France

**I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs**

PRÉPARATION, PRODUCTION

**I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production**

- (A) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux
  - production biologique, sauf durant la période de conversion
- (B) Animaux et produits animaux non transformés
  - production biologique, sauf durant la période de conversion
- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l' aquaculture, destinés à l' alimentation humaine
  - production de produits biologiques
- (E) Aliments pour animaux
  - production de produits biologiques

**II.1 Répertoire des produits****Autres cultures non permanentes**

Luzerne  
Mélange fourrager mélange graminées

Biologique  
Biologique

**Autres fruits d'arbres et d'arbustes**

Noix

Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

**I.7 Date et lieu**

28/10/2022 - L'Isle Jourdain  
Le Directeur Général,  
Thierry STOEDZEL

**Signature****I.8 Validité**

Certificat valide du **10/10/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite



Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

## I.1 Numéro du document

28/6565/1477651

## I.2 Type d'opérateur

- Operateur  
 Groupe d' opérateurs

## I.3 Opérateur

**ARRONDEAU GERVAIS**

5, RUE DE LA MÉTAIRIE  
 28800 DANCY  
 France

## I.4 Organisme de contrôle

**ECOCERT FRANCE SAS**

FR-BIO-01  
 Lieudit Lamothe Ouest,  
 32600 L' Isle Jourdain  
 France

### Céréales, légumineuses et oléagineux

Blé tendre d'hiver  
 Colza d'hiver  
 Haricots  
 Haricots, secs (sachets de 500g, 1 kg, 5 kg, 25 kg)  
 Lentilles, sèches  
 Lentilles, sèches (sachet de 500g, 1kg, 5 kg, 25 kg)  
 Maïs  
 Maïs séché  
 Paille  
 Pois chiches, (sachets de 500g, 1 kg, 5 kg, 25 kg)  
 Sarrasin  
 Soja  
 Tournesol  
 Triticale d'hiver pois

Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique

### Fruits à pépins et à noyau

Pommes sur parcours des volailles

Biologique

### Huiles et graisses

Huile de colza  
 Huile de soja  
 Huile de tournesol

Biologique  
 Biologique  
 Biologique

### Œufs, en coquille

Œufs de poule, en coquille

Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

## I.7 Date et lieu

28/10/2022 - L'Isle Jourdain  
 Le Directeur Général,  
 Thierry STOEDZEL

## Signature



## I.8 Validité

Certificat valide du **10/10/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite



Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

### I.1 Numéro du document

28/6565/1477651

### I.2 Type d'opérateur

- Operateur  
 Groupe d' opérateurs

### I.3 Opérateur

**ARRONDEAU GERVAIS**

5, RUE DE LA MÉTAIRIE  
 28800 DANCY  
 France

### I.4 Organisme de contrôle

**ECOCERT FRANCE SAS**

FR-BIO-01  
 Lieudit Lamothe Ouest,  
 32600 L' Isle Jourdain  
 France

#### Pain

Pain au jus de pomme et aux pommes  
 Pain au levain  
 Pain au lin et au tournesol  
 Pain au petit épeautre  
 Pain aux lentilles germées et carottes rapées  
 Pain complet  
 Pain de campagne  
 Pain de campagne aux noix  
 Pains 3 farines (petit epeautre, sarrasin et blé)  
 Pains sarrasin au jus de raisin et raisin

Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique

#### Plantes textiles

Chanvre graine et paille

Biologique

#### Poules domestiques, en vif

Poules pondeuses, en vif (en 3 lots)  
 Poulets de chair, en vif 8 à 9 bandes par an

Biologique  
 Biologique

#### Produits à base de viandes

Rillettes de canard

Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

### I.7 Date et lieu

28/10/2022 - L'Isle Jourdain  
 Le Directeur Général,  
 Thierry STOEDZEL

### Signature



### I.8 Validité

Certificat valide du **10/10/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite



Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

## I.1 Numéro du document

28/6565/1477651

## I.2 Type d'opérateur

- Operateur  
 Groupe d' opérateurs

## I.3 Opérateur

**ARRONDEAU GERVAIS**

5, RUE DE LA MÉTAIRIE  
 28800 DANCY  
 France

## I.4 Organisme de contrôle

**ECOCERT FRANCE SAS**

FR-BIO-01  
 Lieudit Lamothe Ouest,  
 32600 L' Isle Jourdain  
 France

### Produits du travail des grains

Farine de blé (en sac de 1 kg, 5 kg, 25 kg)  
 Farine de blé, sarrasin et petit épeautre  
 Farine de sarrasin  
 Son de blé

Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique

### Résidus d'huiles et graisses

Tourteau de colza  
 Tourteau de soja  
 Tourteau de tournesol

Biologique  
 Biologique  
 Biologique

### Surface de Biodiversité

Prairie permanente  
 Surface de biodiversité

Biologique  
 Biologique

### Viandes de volaille et produits d'abattage

Viande de volaille : pintade, poulet, oie, canard, dinde, poule  
 Viandes de volailles : Terrines de volailles natures ou agrémentées

Biologique  
 Biologique

### Volailles en vif

Canards, en vif 8 à 9 bandes par an  
 Dindes, en vif 1 seule bande dans l'année  
 Oies, en vif 1 seule bande dans l'année  
 Pintades, en vif 8 à 9 bandes par an

Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

## I.7 Date et lieu

28/10/2022 - L'Isle Jourdain  
 Le Directeur Général,  
 Thierry STOEDZEL

## Signature



## I.8 Validité

Certificat valide du **10/10/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

